



Agir pour construire

VOUS N'AVEZ QUE JUSQU'AU 16 AVRIL

Paris, le 08/04/2013 – NN 06/2013

ELECTIONS DES DELEGUES REGIONAUX BPCE MUTUELLE

Solidarité et prévention au cœur de notre Mutuelle

Être mutualiste, c'est avant tout savoir faire jouer la solidarité au profit des moins aisés. Jeunes entrants dans la vie active et retraités à faibles revenus sont notamment concernés. BPCE Mutuelle alloue chaque année 750.000 € au titre de la solidarité. Appréciable ! Notre Mutuelle mise aussi beaucoup sur la prévention. Car si permettre le remboursement des soins c'est bien, prévenir aussi la maladie c'est mieux !

SOUTENIR UNE POLITIQUE DE PREVENTION

Une Mutuelle a un devoir d'agir sur la santé. Elle le fait en réparation, elle doit aussi et surtout le faire en prévention. Notre Mutuelle investit déjà dans ce domaine, elle le fera beaucoup plus à l'avenir.

De par sa bonne connaissance du parcours santé de ses adhérents, BPCE Mutuelle est capable de cibler les risques potentiels auxquels ils sont exposés. C'est une clé essentielle pour engager des actions personnalisées de prévention comme c'est le cas déjà au niveau dentaire. D'autres risques seront concernés.

D'autres axes de prévention seront développés de manière personnalisée ou par des campagnes de portée générale, tels les risques cardio-vasculaires, la diététique, l'obésité, le tabagisme, etc.

Réduire les risques de survenance de certaines pathologies, c'est éviter des souffrances et des dépenses liées à la maladie. Pour vous, avec l'appui des élus du Syndicat Unifié-UNSA, BPCE Mutuelle investit sur la prévention.

SOLIDARITE JEUNES ENTRANTS -28 ANS

Si la solidarité avec les retraités, plus ancienne, est pleinement justifiée, celle mise en place avec les « jeunes nouveaux entrants » depuis 2011 l'est tout autant. Chacun sait quelles sont les difficultés matérielles quand on entre dans la vie active. Les charges se multiplient et la politique salariale de nos entreprises ne permet pas à nos jeunes collègues d'affronter sereinement ces dépenses incontournables. C'est pourquoi, toujours sous l'influence des élus du Syndicat Unifié-UNSA au CA de la Mutuelle, tout jeune entrant de moins de 28 ans voit sa cotisation Mutuelle intégralement prise en charge durant 6 mois ! Nous envisageons d'élargir les critères d'éligibilité à cette mesure, qui pèse chaque année pour 150.000 € dans le budget de notre Mutuelle.

SOLIDARITE RETRAITES A FAIBLES REVENUS

Depuis plus de 10 ans, à l'initiative des représentants du Syndicat Unifié-UNSA, notre Mutuelle a constitué un fonds « Provisions pour ristournes » destiné à venir en aide aux retraités ayant de faibles revenus. C'est ainsi que, sur justification du niveau de ressources, leur cotisation peut être prise en charge par BPCE Mutuelle jusqu'à 25%. Cela représente un coût annuel de 500.000 €. Pour alimenter ce fonds, le Conseil d'administration affecte une partie des résultats. Ainsi, le CA vient de voter, au titre de l'exercice 2012, une dotation de 1 million d'euros, ce qui pérennise le fonds jusqu'en 2022. Décision d'importance quant on sait que le nombre de nos retraités éligibles à cette aide grandit chaque année.

SOLIDARITE « COUPS DURS »

Solidarité jeunes, solidarité retraités, solidarité « coups durs » aussi. Parce que la maladie ou l'accident peuvent frapper n'importe où, BPCE Mutuelle compte une Commission sociale qui dispose d'un budget de 100.000 €. Elle vient en aide à celles et ceux qui rencontrent des soucis financiers liés à leur état de santé ou celui d'un proche. C'est ainsi que des dizaines de demandes sont examinées chaque année. Le reste à charge pour les assurés sociaux grandissant régulièrement, les représentants Syndicat Unifié-UNSA feront augmenter l'enveloppe « Solidarité coups durs » en fonction des besoins.

**Notre Mutuelle, une couverture santé d'avenir !
Votez pour les candidats soutenus par le Syndicat Unifié-UNSA**

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-UNSA :

Jean-David Camus, François-Xavier Jolicard, Sylvie Lizard, Paul Muscato et Thierry Pierson